

Association « Zéro Déchet Touraine »
Réunion du Conseil d'administration du 17/11/2022
Procès-verbal

Lieu de la réunion : Réunion en présentiel au local de ZDT

Date : le 17 novembre 2022

Membres du C.A présents :

Mme Mélanie GUELLIER, Mr Sébastien MOREAU, Mme Josette LABORIEUX, Mr David VIOLLEAU

Membres du C.A excusés :

Mr Bruno BEJON

Présence de Martine ROBIN et Edith VAUDRON (antenne de Genillé), Jean-François GRANT (prestataire), Hugo MESLARD-HAYOT (salarié)

Début de séance : 19h42

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du CA du 06/09/2022
3. Invitation de Jean-François Grant (10 min de présentation + 5 min de questions)
4. Point d'informations
5. Démission d'Anastasia Chardenon du poste de Secrétaire
6. Élection d'un nouveau Secrétaire
7. Rythme des réunions du bureau
8. Jonathan Lecharpentier: réponse à sa demande d'extension du temps de travail. Planification d'un entretien annuel.
9. Forfait mobilités durables
10. Contribution à l'association Cloud Girofle (mise à disposition Nuage ZDT)
11. Convention Touraine Propre
12. Charte ZWF
13. Demande de subvention auprès de la Ville de La Riche
14. Demande de subvention auprès de la Ville de Tours
15. Questions diverses

Point n°1: Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Approbation du procès-verbal de la réunion du CA du 06/09/2022

Le PV du 06/09/2022 est approuvé à l'unanimité après modifications

Point n°3: Invitation de Jean-François Grant (10 min de présentation + 5 min de questions)

JFG propose de développer 3 axes au sein d'une coopérative ZD :

- ❖ Formations ZD en entreprises et en écoles
- ❖ Collecte de biodéchets (essaimage Compost in Situ)
- ❖ Audits prévention des déchets/ lutte contre le gaspillage alimentaire

Selon JFG le timing est parfait pour créer ce type de structure : évolution législative, bons contacts avec des équipes municipales et régionales, beaucoup de demandes arrivant régulièrement à l'association, ZDT est arrivé à une certaine maturité et est reconnue pour ses compétences. ZDT peut s'appuyer sur des compétences mais sa gouvernance a besoin de renforts.

Proposition : former un duo de salariés en interne orienté gestion-développement + expertise (HMH).

Parties prenantes : ZDT + partenaires

JGF présente une synthèse des principaux points à savoir concernant les statuts coopératifs (SCOP vs SCIC). Il propose de débiter la réflexion avec un support subventionné comme AVOSID sur 8 mois. La structure pourrait fonctionner avec au moins 2 postes (1,5 à 2 ETP). L'opération coûterait environ 30 KE pour 0.5 ETP sur 12 mois, dont 19 KE pourraient être subventionnés (reste à trouver 11 KE). Il resterait à déterminer les objectifs et de savoir qui aurait envie de s'associer à ce projet.

Il faut attendre la restitution du DLA (10 décembre) pour statuer sur ce projet.

Point n°4 : Point d'informations.

- ❖ Deux réunions DLA ont eu lieu les 17/09/2022 et 22/10/2022. Un document de passation a été initié (qui fait quoi ?). Les consultants nous ont transmis des documents pour le calcul des coûts et des tarifs de nos prestations.
- ❖ MG, JL et Danielle Gouye ont suivi des formations en gestion associative.
- ❖ Une demande d'adhésion a été faite auprès de France Bénévolat Touraine.
- ❖ Nous avons dû revenir provisoirement chez EDF car les tarifs d'électricité de notre précédent fournisseur étaient trop élevés.
- ❖ Il est rappelé qu'on ne peut pas recevoir un don lorsqu'il s'agit d'une prestation pour un client.
- ❖ Un espace partagé de centralisation des documents (nuage) a été mis en place. Il faudra prévoir un accès pour les responsables d'antennes.
- ❖ Hugo a commencé une formation sur le gaspillage alimentaire. Il lui reste encore une séance à suivre.
- ❖ Des frictions sont apparues entre les salariés, qui nécessitent des mises au point. Des entretiens annuels vont avoir lieu qui permettront d'aplanir les différends.
- ❖ Hugo a communiqué dans plusieurs médias récemment.

Les membres du CA prennent acte de ces différentes informations et approuvent à l'unanimité la création d'accès à l'espace numérique partagé (nuage) pour les responsables d'antennes de l'association.

Point n°5 : Démission d'Anastasia Chardenon du poste de Secrétaire.

Anastasia Chardenon a démissionné pour raisons personnelles. Le CA la remercie chaleureusement pour le temps et les efforts qu'elle a consacrés à l'association depuis sa création. Elle doit être remplacée au poste de Secrétaire de l'association.

Point n°6 : Élection d'un nouveau Secrétaire

Sébastien Moreau se présente au poste de Secrétaire. **Les membres du CA élisent à l'unanimité Sébastien Moreau au poste de Secrétaire.**

Point n°7 : Rythme des réunions du bureau

MG propose une réunion du bureau mensuelle et du CA tous les 2 mois : des réunions à distance en alternance avec des réunions en présentiel, vers 19h, le mercredi.

MG contactera le comptable pour connaître la date à laquelle le bilan financier sera prêt. L'AG annuelle 2023 sera planifiée ensuite, probablement vers le 15/02/2023.

Point n°8 : Jonathan Lecharpentier: réponse à sa demande d'extension du temps de travail. Planification d'un entretien annuel.

JL a proposé au CA de travailler 4 heures de plus par semaine (commencer plus tôt les mardis et vendredis et finir plus tard les lundis et jeudis).

Le CA remercie JL pour cette proposition. Néanmoins, cette proposition ne convient pas aux besoins actuels de l'association qui aurait plutôt besoin d'un salarié disponible aux heures ouvrables en semaine et certains samedis. Un entretien d'évaluation et un entretien annuel sera proposé à Jonathan pour faire un point sur son travail et son positionnement au sein de l'équipe.

La demande d'extension du temps de travail présentée par Jonathan Lecharpentier **est rejetée à l'unanimité par les membres du CA.**

Point n°9 : Forfait mobilités durables

Ce forfait permet de dédommager les salariés utilisant les mobilités douces pour venir travailler. Ce forfait peut aller jusqu'à 800 euros/an, exonéré de cotisations sociales. Pour le mettre en place, il faut un diagnostic, informer les salariés et demander une attestation sur l'honneur au salarié bénéficiaire par laquelle il déclare utiliser principalement ce mode de déplacement. Les moyens de transports concernés sont :

- ❖ Les vélos et vélos à assistance électrique (personnel et en location) ;
- ❖ La voiture dans le cadre d'un covoiturage (en tant que conducteur ou passager) ;
- ❖ Les engins de déplacement personnels, cyclomoteurs et motocyclettes en location ou en libre-service (comme les scooters et trottinettes électriques en « free floating ») ;
- ❖ Les engins de déplacement personnel motorisés des particuliers (trottinettes, monoroues, gyropodes, skateboard, hoverboard...) ;
- ❖ L'autopartage avec des véhicules électriques, hybrides rechargeables ou hydrogènes ;

- ❖ Les transports en commun en dehors des frais d'abonnement.

Les membres du CA approuvent à l'unanimité le versement d'un forfait de 300 euros par an à chaque salarié s'engageant à venir travailler en utilisant un mode de transport « mobilité douce ».

Point n°10 : Contribution à l'association Cloud Girofle (mise à disposition Nuage ZDT)

Les membres du CA décident à l'unanimité de verser 50 euros à l'association Cloud Girofle en remerciement de la mise à disposition d'un espace de stockage numérique sur l'un de leurs serveurs informatiques.

Point n° 11. Convention Touraine Propre

- ❖ DV a signé au nom du CA, le 10/11/2022, une convention avec Touraine Propre portant sur l'installation de composteurs partagés. le budget total de la convention est de 42157,5 euros. Un acompte de 7987,74 euros va nous être versé pour lancer la prestation. Les composteurs sont dans des dépôts à Amboise et à Joué-les-Tours.
- ❖ Un nouvel espace de gestion des composteurs va être créé sur Trello par SM.
- ❖ Il faut procéder à la planification annuelle des visites aux sites, en même temps que la planification des autres sites accompagnés par ZDT.
- ❖ Il pourra être nécessaire de créer un poste de guide-composteur à temps partiel pour l'accompagnement au compostage et de coordination-logistique, renforcés par des stagiaires de l'IUT.

Les membres du CA approuvent à l'unanimité la création d'un poste de guide-composteur à temps partiel et d'un poste de coordinateur-logisticien à temps partiel.

Point n°12 : Charte ZWF

Certaines conditions imposées par ZWF (Zero Waste France) dans son projet de nouvelle charte des groupes locaux ne sont pas acceptables en l'état. ZWF nous demande en effet de renoncer à notre logo actuel, au bénéfice d'un nouveau logo qui serait la propriété de ZWF et dont nous bénéficierions à titre gracieux. Or notre logo est un élément important de notre identité. ZWF nous demande aussi de ne plus réaliser de prestations pour les entreprises du secteur du déchet. Or, il nous arrive occasionnellement de fournir de menus services à ce type de clients, sans que cela ne remette en cause notre indépendance. Enfin, ZWF demande qu'aucun membre du CA ne travaille pour de telles entreprises. Dans un contexte où la pénurie de bénévoles est une réalité tangible, cette mesure serait trop contraignante, d'autant que les salariés d'entreprises du traitement des déchets peuvent avoir une expertise intéressante et un réel intérêt pour la prévention des déchets à titre personnel.

Nous tenterons de négocier un statut d'exception avec ZWF.

Point n°13 : Demande de subvention auprès de la Ville de La Riche

Les membres du CA approuvent à l'unanimité le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Ville de La Riche pour l'année 2023.

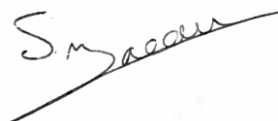
Point n°14 : Demande de subvention auprès de la Ville de Tours

Les membres du CA approuvent à l'unanimité le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Ville de Tours pour l'année 2023.

Point n°15 : Question diverses

- ❖ La réunion DLA du 19/11/2022 est reportée au 26/11/2022 car les intervenants ne sont finalement pas disponibles à la date qui était prévue.
- ❖ La demande de JL concernant le fait de pouvoir travailler la semaine du 26/12/2022 est refusée par les membres du CA afin de pouvoir complètement fermer le local en cette semaine où aucune activité n'est prévue. Nous pourrions donc économiser sur le chauffage et l'éclairage pendant cette période.
- ❖ David et Hugo vont se rendre à une conférence régionale sur les biodéchets.
- ❖ L'association n'a pas participé au dernier Comité de concertation déchets de Tours Métropole Val de Loire. Le comité du 24/11 est annulé. En revanche nous avons rencontré le bureau d'étude chargé de faire un état des lieux. La position de ZDT est d'attendre la mise en route du centre de tri de Parçay-Meslay, la collecte des biodéchets et la mise en œuvre de nouvelles filières REP afin d'évaluer la pertinence de construire une solution de traitement nouvelle en Indre-et-Loire. A ce jour, nous n'avons toujours pas de garantie que les collectivités d'Indre-et-Loire veulent s'engager sérieusement dans en matière de prévention des déchets en contrepartie de la construction de nouvelles solutions de traitement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h28.



Sébastien MOREAU
Secrétaire



Mélanie GUELLIER
Trésorière